

Bonjour,

Dans cette partie vous aurez toutes les informations pratiques et administratives permettant le bon déroulement du voyage :

**Papiers administratifs obligatoires :**

- Depuis le 01/01/2013, les mineurs de nationalité française n'ont plus besoin d'autorisation individuelle de sortie du territoire pour voyager à l'étranger sans leur parent. Il faut juste un **accord exprès d'un détenteur de l'autorité parentale**. Le document est à compléter en fin de dossier.
- Un document **certifiant l'identité du mineur** (Carte d'identité, passeport). Lors de l'inscription, nous vous demanderons une copie de ce document (si vous l'avez). Si vous devez faire une pièce d'identité, faites le plus vite possible car les délais peuvent être longs. Le document devra obligatoirement être en notre possession lors du départ.
- Fiche sanitaire de liaison. Le document est à compléter en fin de dossier.

**Nous ne pourrons pas emmener votre enfant si nous n'avons pas le dossier administratif complet avant le départ**

**Inventaire sac**

Pensez impérativement à marquer tous les habits de votre enfant.

Pyjama + Doudou (si nécessaire, ce n'est pas le moment de sevrer votre enfant)

Tenue de rugby complète (crampon, chaussette, short, maillot entraînement, protège dent, Kway et éventuellement survêtement haut et bas).

Rechange pour 3 jours (il peut faire chaud durant cette période, pensez à prendre des shorts et teeshirts).

Pantalon + Pull

Veste de pluie

Maillot de bain + Serviette de plage

Sandale et chaussure de sport

Chapeau + lunette + crème solaire

## **Information diverses.**

Argent de poches. L'enfant peut avoir de l'argent de poche (20/30 euros grand maximum). Pour éviter tout problème, cet argent devra être mis dans une enveloppe (avec le nom de l'enfant et sa catégorie) et confié à son éducateur en montant dans le bus.

Traitement et médicament. En cas de traitement médical, nous demandons à ce que les médicaments (et l'ordonnance) soit donnés aux éducateurs, n'hésitez pas à donner le maximum de détail à l'éducateur. Il ne faut en aucun cas laissez le traitement à l'enfant (même si il a l'habitude de le prendre) afin d'éviter qu'un autre enfant ne le prenne par inadvertance. Si votre enfant est sensible aux transports, merci de prendre toutes les dispositions pour qu'il ne soit pas malade durant le voyage (aller ET retour).

Appareil électronique. Pour éviter tout problème, nous vous invitons à ne pas confier d'appareils électroniques à votre enfant (console, lecteur mp3, téléphone portable, etc...). L'objectif de ce voyage est de vivre un grand moment sportif et humain ensemble, les équipements cités précédemment ne sont donc pas nécessaires. En cas de perte, de vol ou de dégradations notre responsabilité ne sera pas engagée sur ce type de matériel. Les appareils photos sont bien évidemment autorisés.

Téléphone. En cas d'urgence et réellement en cas d'urgence, vous pourrez contacter l'éducateur de votre enfant. Attention, le surcoût des communications étant à la charge de l'éducateur (~10 cts/min), nous insistons sur le caractère urgent de l'appel.

D'autre part, d'expérience, sachez que votre enfant vit mieux la séparation que vous. Le fait d'appeler votre enfant peut, bien souvent, avoir un effet négatif sur la suite du voyage (pour lui ou l'un de ses copains). Gardez en tête que nous allons faire le maximum pour que votre enfant ait son confort affectif.

Enfin, dans la mesure du possible et selon la possibilité de « capter » du réseau internet, nous vous tiendrons au courant du déroulement du séjour via le site RCTP.fr.